CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E102504** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2026**

ÉDITÉ LE 25/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/05/1990

Raison sociale : FRANCE PROTECTION PLUS POUR PATRIMOINES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 12/07/2024

Sigle : F.P.P.P.

Capital : 15 244

334 BIS ROUTE DE PARIS
16160 GOND PONTOUVRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 1990B00227

Siret : 378 302 798 00046

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 7112130

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE 180637477S

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE 180637477S

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 05 45 69 79 14 **Fax :** 05 45 69 53 00

Portable : 06 37 40 91 81

Responsabilité légale :
ROUGIER FRANCK GÉRANT / ROUGIER JEAN FRANCK EDOUARD JACQUES GÉRANT

Site Internet : http://f3p.fr

E-mail : f-3p@franceprotectionplus.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 924 465 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	4	05/11/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur		05/11/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102504** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2026**

ÉDITÉ LE **25/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/05/1990
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 12/07/2024
Capital : 15 244

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 1990B00227

Siret : **378 302 798 00046**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 7112130

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE 180637477S

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE 180637477S

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **FRANCE PROTECTION PLUS POUR PATRIMOINES**
Sigle : F.P.P.P.
334 BIS ROUTE DE PARIS
16160 GOND PONTOUVRE

Téléphone : 05 45 69 79 14 **Fax :** 05 45 69 53 00
Portable : 06 37 40 91 81

Site Internet : http://f3p.fr
E-mail : f-3p@franceprotectionplus.fr

Responsabilité légale :
ROUGIER FRANCK GÉRANT / ROUGIER JEAN FRANCK EDOUARD JACQUES GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	05/11/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.